



SECTION
DU
DOUBS



L'INFO
25

Bulletin d'information de la section locale F.O.-DGFIP

1^{er} décembre 2015

n°7/2015

COMITE TECHNIQUE LOCAL DU 1ER DECEMBRE 2015

DECLARATION LIMINAIRE

Madame la Présidente,

En ouverture de ce CTL, nous tenions à rappeler à nouveau combien nous avons été choqués par les actes barbares inqualifiables qui ont ensanglanté Paris le 13 novembre 2015.

Comme l'a déclaré notre secrétaire général confédéral, Jean Claude MAILLY, rien ne peut justifier de tels actes fanatiques consistant à tuer des innocents et à terroriser.

Plus que jamais il nous faut donc défendre la démocratie et ne pas céder sur les valeurs républicaines de liberté, égalité, fraternité et laïcité.

Force Ouvrière considère que le service public est un rouage essentiel contribuant à la défense de ces principes républicains, et nous saluons l'ensemble des services publics nationaux pour leur engagement et leur professionnalisme menés parfois au péril de leur vie.

Trois organisations syndicales nationales de la DGFIP dont **F.O.-DGFIP**, avaient appelé les personnels à se mettre massivement en grève le 18 novembre 2015 afin de s'opposer aux suppressions d'emplois et à la démarche stratégique qui s'apparente à un démantèlement des services de la DGFIP.

Suite à ces ignobles attentats, les organisations syndicales ont décidé de reporter leur légitime action de grève prévue le 18 novembre.

En attendant de reprendre nos actions, nos revendications sur les moyens pour exercer correctement nos missions demeurent d'actualité, et la DGFIP a notamment son rôle à jouer sur la surveillance de l'économie occulte dont chacun sait qu'elle participe au financement du terrorisme.

Parallèlement, la présence des services déconcentrés de la DGFIP au plus près du citoyen y compris en zone rurale et dans les quartiers abandonnés depuis longtemps, constitue un facteur essentiel de cohésion sociale.

Encore récemment tous les canaux d'accueil de la DGFIP ont été très fortement sollicités par des contribuables désemparés par les conséquences des mesures de suppression de la demi part des veuves et la fiscalisation des majorations de retraite pour enfants dans des conditions de plus en plus contraintes en effectifs, les agents ont pu démontrer tout leur professionnalisme et répondre aux besoins de la population.

Les déclarations du Ministre dans les médias, annonçant un traitement particulier pour ces contribuables et les invitant même à ne pas s'acquitter de leurs obligations fiscales, sans s'appuyer sur aucun texte législatif, n'a fait que provoquer un afflux supplémentaire aux guichets des Finances Publiques et dégrader les conditions de travail des agents exposés en première ligne.

F.O.-DGFIP dénonce la précipitation de ces annonces ministérielles et leurs conséquences néfastes tendant à désorganiser les services et les collègues arrivés au point de rupture.

Pour **F.O.-DGFIP** il y a bien là une réelle incohérence de ceux qui préconisent le tout internet et dans le même temps invitent les contribuables, habituellement non imposables, à se rendre aux guichets de la DGFIP.

Pour **F.O.-DGFIP**, moins de fonctionnaires, c'est inévitablement moins de services publics et sur le terrain des missions devant s'exercer à flux tendu avec toujours plus de polyvalence pour les agents.

Pour **Force Ouvrière** il n'y a pas de République sans service public.

Pour conclure et dans le prolongement de la réunion qui s'est tenue à Bercy le 18 novembre dernier consécutivement aux événements tragiques du 13 novembre, et comme nous vous l'avons demandé par courriel du 19 novembre dernier, nous souhaiterions connaître Madame la Présidente les mesures de sécurité que vous comptez mettre en oeuvre pour assurer la sécurité des sites départementaux de la DGFIP.

Les élus FO-DGFIP 25 au CTL

Sylvie Bouverot, Sylvain Clivio, François Chateau, Aude Marty (expert)